

Le Corps de ville était précédé des mandeurs et de leurs coadjuteurs. Derrière le prévôt des marchands, venaient les échevins, « deux à deux, le procureur général au milieu des deux officiers du corps; quand il manquait un échevin, le procureur marchait avec l'un des trois qui restaient ».

Les ex-consuls, également deux à deux, s'avançaient immédiatement après le corps de ville, mais « sans se mêler avec les officiers d'iceluy ».

Quant au capitaine de la ville, qui se trouvait aussi dans le cortège « comme servant de capitaine des gardes de la ville », il marchait un peu au-devant et à la gauche du prévôt des marchands.

Enfin, une partie de la compagnie des deux cents arquebusiers servait d'escorte au Corps de ville. Les lieutenants, enseignes ou sergents de la compagnie se tenaient sur les côtés; « les soldats commandés suivaient et filaient après eux un à un, le long des rangs ».

Le capitaine de la ville était vêtu d'écarlate violet, couleur de la ville; les arquebusiers, d'un justaucorps de drap violet cramoisi, d'une veste et d'une culotte, rouge garance pour la troupe, écarlate pour les officiers et sous-officiers. Ils étaient armés du casque, de l'épée et de la hallebarde.

Les autres corps constitués, les diverses confréries et la masse des fidèles terminaient le cortège.

Dans la chapelle, le Présidial et le Corps de ville se plaçaient vis-à-vis l'un de l'autre, le Présidial du côté de l'épître et le Corps de ville du côté de l'évangile.

Les bancs destinés aux deux Compagnies étaient « dans la même situation, mais chacun des chefs qui les conduisaient avait un prie-Dieu où il se plaçait seul, aussi dans la même ligne, au-devant des bancs et à la tête de chacune des deux